



## 1. Lignes directrices

Pour élaborer ce programme, nous nous sommes basés essentiellement sur les principes suivants :

### A. Gestion par objectifs :

Souvent, les partis politiques proposent, sans analyse sérieuse, des solutions aux problèmes qui se posent.

Pour notre part, nous proposons d'appliquer une méthode de gestion par objectifs. C'est-à-dire :

1. Nous **fixons un but à atteindre**, par exemple : tous les enfants de la commune doivent savoir nager à la sortie de l'école primaire.

2. Nous **étudions le meilleur moyen** pour arriver à ce résultat, par exemple : transport vers une piscine existante — construction d'une piscine — collaboration avec une autre commune, etc...

3. Nous **décidons** en tenant compte de divers critères : Qualité du service - Coût - Délai - Indépendance.

En agissant ainsi nous bannissons les réalisations de grand luxe et de prestige.

### B. Information - Participation

Nous voulons susciter la participation maximum des citoyens à la gestion de leur commune et de ses services.

Dans ce but, nous sommes décidés à faire un effort considérable dans l'information car elle est le préalable obligatoire de la participation.

Pour être efficace, cette information doit se faire dans **2 directions** : des mandataires vers la population et de la population vers les mandataires.

### C. Egalité dans la diversité

Chaque citoyen, quels que soient son origine sociale, sa nationalité, le village ou le hameau dans lequel il habite doit jouir des mêmes droits, des mêmes devoirs et de la même sollicitude de la part du pouvoir communal.

Néanmoins, ce n'est pas parce que nous faisons dorénavant partie d'une même commune que l'on doit couler tout le monde dans le même moule.

Au contraire, nous croyons qu'il faut non seulement maintenir mais **encourager les spécificités** de chaque village, hameau ou communauté culturelle.

### D. Priorité aux plus démunis.

Notre idéal d'égalité et de justice accorde la priorité à ceux d'entre nous qui sont les plus démunis.

Cela nous conduit à mettre un accent particulier sur les **services et équipements collectifs**.